



MUNICIPALITÉ
L'Anse-Saint-Jean

l'écho municipal

Bulletin d'information municipale

Dépôt légal
4e trimestre - 1980
ISSN 0713 - 8024

Volume 30, numéro 02, le 8 novembre 2010

**DISCOURS DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ
DE L'ANSE-SAINT-JEAN
8 novembre 2010**

Mesdames, Messieurs,

Il nous fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel afin de rendre compte de notre administration et de vous faire part, par la même occasion, des orientations budgétaires de la prochaine année. Voici donc les éléments que nous aborderons dans ce rapport:

- I. Retour sur l'année 2009 (États financiers).
- II. Bilan de l'année en cours.
- III. Les orientations générales du budget à venir.
- IV. La rémunération des élus.
- V. Responsabilités des élus.

I. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (2009).

L'Année financière 2009 pour l'administration municipale s'est terminée avec un déficit de fonctionnement des activités financières avant financement et affectations au montant de 171 272\$, du financement et des affectations pour un montant de 202 599\$ ce qui fait un déficit de fonctionnement des activités financières de 373 871\$ incluant les organismes contrôlés. En considérant ces résultats le déficit accumulé de fonctionnement affecté et non affecté incluant les organismes contrôlés s'élève à 119 143\$.

À l'état consolidé de la situation financière incluant les immobilisations corporelles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le solde est de 10 766 653\$. La valeur nette des immobilisations au 31 décembre 2009 s'élevait à 13 784 811\$. Notre fonds de roulement présentait un capital non engagé de 71 526\$ et un capital engagé de 28 474\$. L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2009, se chiffrait à 2 065 336\$ concernant l'ensemble des contribuables et 832 089\$ de plus pour une partie des contribuables de la Municipalité.

II. BILAN DE L'ANNÉE EN COURS.

Le Conseil municipal vient de terminer une première année de mandat et nous pouvons dire que le bilan de cette année s'inscrit dans la continuité des années précédentes quant au développement de notre municipalité. Les finances de la Municipalité se portent bien malgré le petit ralentissement économique qui s'est fait sentir cette année. Notre taux d'endettement pour 2010 est de 2.90% comparativement à 2.62% l'an dernier et notre richesse foncière uniformisée est passée de 76 519 158\$ à 99 905 700\$.

Pour répondre aux exigences de l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats octroyés jusqu'à ce jour par la Municipalité en 2010 comportant une dépense de plus de 25 000\$

Lauréat Gagné Inc

-contrat entretien chemins, saison hivernale 2010-2011110 484.63\$

Groupe Ultima

-assurances responsabilités etc..... 34 254.00\$

III. LES ORIENTATIONS POUR LE PROCHAIN BUDGET.

Dans les jours qui suivront, avec le conseil municipal, nous allons préparer le budget 2011 en tenant compte des priorités suivantes :

- Au niveau du dossier de l'assainissement des eaux usées couvrant le coin des routes jusqu'au Fjord, les travaux sur la route 170, rue des Coteaux ont été finalisés. Les travaux prévus pour l'ensemble du village ont du être reportés à l'an prochain compte tenu de certains délais au niveau des approbations gouvernementales et de la réalisation des plans et devis qui serviront auxdits travaux.
- Nous avons commencé cette année l'implantation de la nouvelle caserne de pompiers qui se terminera en cours de 2011.

- En ce qui concerne le projet de développement dans le secteur du Mont Édouard, les travaux du réservoir d'eau potable et du système d'assainissement des eaux sont terminés, plusieurs terrains ont été vendus et quelques constructions ont débuté.

Nous mettrons l'emphase d'ici la fin de l'année et en 2011 sur la vente de terrain dans ce magnifique développement résidentiel qui garantira la pérennité du centre récréotouristique du Mont Édouard et son ouverture sur quatre saisons.

- Le centre communautaire « La petite école » a accueilli temporairement en septembre dernier la Maison Familiale Rurale (MFR) qui a débuté ses activités avec succès. Nous continuerons à poursuivre les démarches auprès des différents paliers de gouvernement pour obtenir, d'ici deux ans, le financement nécessaire pour l'implantation d'un centre d'entraînement où sera relocalisée en permanence la MFR .
- Nous continuerons également à travailler très fort sur le réseau routier local au niveau des réparations et de l'asphaltage afin de mettre l'ensemble de notre réseau en bon état et asphalté.
- Finalement, nous allons faire le nécessaire en ce qui concerne la problématique du stationnement dans le secteur du quai et de la marina, afin de résoudre en permanence cette problématique et offrir aux touristes comme à la population de L'Anse-Saint-Jean l'opportunité de profiter de cet endroit extraordinaire.

Voici les principaux dossiers qui seront traités. Nous vous informerons de la situation sur ces projets et des décisions du Conseil municipal.

IV. LE SALAIRE DES ÉLUS.

Au cours de l'année 2010, le salaire des élus a été de 13 200.00\$ pour le maire et de 4 400.00\$ pour chaque conseiller. Les frais de représentations furent de 6 600.00\$ pour le maire et de 2 200.00\$ pour chaque conseiller.

Je profite de l'occasion pour demander à la population **DE CONTINUER D'ENCOURAGER NOS COMMERCE ET NOS CONSTRUCTEURS LOCAUX**, c'est le gage de notre réussite et je saisi l'occasion, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, pour remercier toute la population qui a voté en très grand nombre lors des dernières élections et qui nous a confié un mandat pour continuer la saine gestion des services offerts à la population et poursuivre le développement de notre belle municipalité.

À TOUTES ET À TOUS UNE BONNE FIN D'ANNÉE, DE JOYEUSES FÊTES EN FAMILLE ET UNE ANNÉE 2011 MERVEILLEUSE, PLEINE DE BONHEUR.

Claude Boucher, maire

RESPONSABILITÉS ET DOSSIERS DES ÉLUS

POSTE #1 – Mme Gertrude Bouchard

- Gestion Mont Édouard
- Maison Familiale Rurale
- Les Aînés de l'Anse
- Transport Adapté
- Télévision communautaire
- Société de développement
- Téléphone cellulaire

POSTE #2 – M. Marcellin Tremblay

- Gestion La Petite École
- Maison Familiale Rurale
- Gestion matières résiduelles
- Schéma d'aménagement
- Office municipal d'Habitation
- Culture - Bibliothèque municipale
- Village Relais

POSTE #3 – M. Yvan Coté

- Développement secteur du Mont Édouard
- Gestion des cours d'eau
- Mesure d'urgence
- Gestion Pont couvert à vélo
- Représentant ZEC Saumon
- Représentant ZEC L'Anse-St-Jean
- Dossier du lien vert et marina
- ZIP Saguenay

POSTE #4 – M. Victor Boudreault

- Assainissement des eaux
- Voirie municipale
- Comité consultatif d'urbanisme
- Camping Municipal
- Protection civile
- Village Relais
- Télévision communautaire

POSTE #5 – M. Graham Park

- Gestion La Petite École
- Gestion quai municipal
- Office municipal d'Habitation
- Les Aînés de l'Anse
- Gestion Pont couvert à vélo
- Politique familiale
- Table jeunesse
- ZIP Saguenay
- Comité Touristique

POSTE #6 – M. Denis Girard

- Gestion Mont Édouard
- Entretien des bâtiments municipaux
- Comité consultatif d'urbanisme
- Camping Municipal
- Comité touristique
- Comité développement international
- Protection incendie

MAIRE – M. Claude Boucher

- Relations extérieures
- Gestion Mont Édouard
- Société de développement
- Gestion La Petite École
- Maison Familiale Rurale
- Association des plus beaux Villages du Québec